

LYON
—
DIRECTEUR
JULES FRANTZ
—
33, rue Thomassin

L'Avant-Garde

ORGANE DES FRANCS-PARLEURS

LYON
—
DISTRIBUTION
Au Bureau des Journaux
—
34, rue Tupin

ABONNEMENTS : Trois mois, 3 fr.; six mois, 5 fr.; un an, 10 fr.

RÉDACTION & ADMINISTRATION : 33, rue Thomassin, à Lyon.

L'AVANT-GARDE publie aujourd'hui son dernier numéro.

EXTRAIT

Des minutes du greffe du tribunal correctionnel de Lyon (Rhône.)

Attendu que dans son numéro du 15 janvier 1870 et dans trois articles, le premier commençant par ces mots « Un enfant du peuple » et finissant par ceux-ci « Jules Frantz », le second commençant par ces mots « Victor Noir... » et finissant par ceux-ci « Tony Révillon », le troisième commençant par ces mots « Malgré tout notre désir » et finissant par ceux-ci « Jules Lermina », le journal *L'Avant-Garde*, paraissant à Lyon une fois par semaine, et dépourvu de cautionnement, a traité de matières politiques, qu'en effet, dans ses articles, il fait allusion à un événement que la passion politique a exploité pour en faire un sujet d'appel aux armes et d'offenses envers l'Empereur, que ledit journal ne se bornait pas au simple récit de l'événement, qu'il le fait suivre d'appréciations ayant un caractère évidemment politique, qu'il dit que c'est un journaliste républicain tué par une balle bonapartiste, que désormais on aura deux anniversaires à célébrer, l'un celui du 3 décembre, l'autre celui du 10 janvier; qu'il est impossible de méconnaître le caractère politique de ces appréciations. Attendu que par l'expression matières politiques dont s'est servi la loi de 1828 et celle de 1852, il faut entendre tout ce qui peut tenir à la politique d'une manière quelconque, non seulement la discussion, mais encore les nouvelles et allusions aux événements contemporains. Que ces nouvelles et allusions peuvent avoir pour effet d'exciter le sentiment du public, causer des troubles, et que dès lors le caractère politique ne peut être nié. Attendu que l'interdiction de traiter de matières politiques ne peut être efficace qu'autant qu'elle est absolue. Attendu que Clerc Napoléon dit Jules Frantz comme gérant du journal *L'Avant-Garde*, et Jules Regard comme imprimeur dudit journal, ont commis la contravention qui leur est reprochée :

Le tribunal, par jugement en premier ressort, contradictoire avec Regard et par défaut vis-à-vis de Clerc, les condamne solidairement : Clerc à trois cents francs d'amende, et Regard à cinquante francs d'amende, et en outre aux dépens, outre les coûts et accessoires du présent jugement, ordonne la suppression du journal *L'Avant-Garde*.

Fait et jugé à Lyon, en audience publique, le vingt-sept janvier 1870, par MM. Giraud, président; Journal et Ribet, juges.

Enregistré à Lyon, le vingt-sept janvier 1870. Signé BAUDOT.

Signifié à Lyon le vingt-sept janvier 1870 !!!... Signé DERIEUX.

L'ÉTÉ DE LA SAINT-MARTIN

Demandez aux marins d'un brigantin, d'une goëlette, ou même d'une simple tartane, le temps qu'ils appréhendent le plus en pleine mer, ils vous répondront sans hésiter :

Le calme plat.

De tous les accidents de voyage, c'est le pire qui puisse arriver à un voilier, et le matelot n'envisage jamais cette perspective sans effroi. On tient bon devant l'orage, on combat la tempête. On ne peut lutter contre le vide...

Et, toujours superstitieux, le matelot accuse le mauvais œil...

Dans certain pays que je pourrais nommer, j'ai vu des « calmes plats » durer près de quatre mois et ne cesser que sous l'influence d'une nouvelle lune...

Alors, malheur au bâtiment à voile qui se laisse surprendre !... Pareil à un îlot de pierre, vissé, soudé à une mer sans ride, il ne peut avancer ni reculer !... Immobile dans l'immensité de l'Océan, il épuise peu à peu ses provisions, ses munitions !... Bientôt, les hommes se découragent, la famine arrive, l'équipage s'éclaircit !... et, quand après bien des jours et des nuits d'anxieuse attente, la brise, la bienheureuse brise vient enfin renfler les voiles et déraciner le navire, il ne reste parfois, ni assez de bras, ni assez de vivres pour le diriger et le conduire à bon port....

Hé bien !... à une multitude de points de vue, notre frégate semblait jouir depuis quelques temps du calme plat le plus complet, le plus abrutissant... Nous lançions des bordées un peu au hasard... Nous agitions nos armes qui miroitaient au soleil, nous poussions nos cris de défi... mais en vain !... Personne ne se montrait à l'horizon !... Une défection était à craindre. Ce calme nous tuait !...

Alors... nous avons fait une neuvaïne démocratique ! nous sommes monté au calvaire d'Auteuil... et nous avons rencontré le jardin des *Olivier* !....

Le charme était rompu, la bise était venue... furieuse ! et *L'Avant-Garde* oscillait sur sa base....

Nous naviguons à franches bolines... mais bientôt un mauvais grain se prépare : la mer qui n'était que houleuse devient menaçante !... le ciel se couvre de gros nuages *Noirs*....

Les matelots courent aux pompes en chantant à pleins poumons la *Marseillaise* !... Un craquement sinistre se fait entendre... une voie d'eau existe dans la quille....

L'Avant-Garde vient de rencontrer un écueil bien connu pourtant dans la géographie de la presse... sous le nom de : Art. 2 de la loi de 1868.

Le vaisseau aurait pu réparer ses avaries, mais à la suite d'une nouvelle imprudence du capitaine, deux terribles voies d'eau... bêtes se déclarent...

L'Avant-Garde s'enfonce lentement.

On abandonne les pompes devenues inutiles ; l'équipage monte sur le pont et se réunit autour du grand mât.

La tempête est maintenant dans toute sa fureur ; le ciel s'embrase du Nord au Midi !... et les éléments déchainés se confondent dans une même convulsion...

L'instant est solennel. Les matelots semblent désirer un ordre dernier et suprême....

— Mille Pierre Bonaparte ! rugit enfin le capitaine, vous êtes tous des « manœuvres », des « crapules », des « charognes » !... et pas un de vous, à l'heure qu'il est, ne peut sauver le navire. Il faut couler ou sauter....

— A la sainte-barbe !!!!!...

— Une voile à l'horizon !...

Toutes les lunettes se braquent fébrilement de ce côté...

En effet. Un fier trois-mâts est en vue, il s'avance rapide et majestueux...

Un coup de canon se fait entendre, annonçant que les naufragés ont été aperçus... et des flancs de la corvette part un long et frénétique vivat...

Le trois-mâts s'approche toutes voiles dehors.

Bientôt on distingue sur le pont quelques marins de connaissance : Gustave Flourens, Jules Claretie, César, Eugène Razoua, Lazare, etc., qui agitent joyeusement leur bonnet.

Enfin, le vaisseau fait volte-face et aborde, et, sur sa proue puissante, on lit en lettres superbes :

LE VENGEUR.

L'Avant-Garde sombre !

JULES FRANTZ.

COURRIER DE LA LIBRE-PENSÉE

Paris, 1^{er} février.

Mon cher ami,

Deux mots seulement pour réclamer mon dû.

On m'avait dit que j'aurais ma part des poursuites dirigées contre *L'Avant-Garde*.

convention du 3 juillet. On répondit sèchement à mon vaillant avocat que le roi, n'ayant point participé à la rédaction de ce traité, était libre d'agir comme bon lui semblait...

M. Passet s'occupa des faits postérieurs au 23 mars, et présenta les conditions morales de la cause...

Immédiatement après ces deux remarquables plaidoiries, je fus reconduit en prison, et le conseil entra en délibération.

Pendant le cours des débats, ma valeureuse femme s'était rendue, à mon insu, à Paris, pour solliciter ma grâce auprès du roi. Prières et larmes furent inutiles, et toutes ses espérances vinrent se briser contre ces mots implacables de Louis XVIII :

IL FAUT, MADAME, QUE JUSTICE SE FASSE.

VI

En effet, la justice du roi était faite. Le même soir, M. le rapporteur, accompagné de tout le conseil et de la garde assemblée, vint à la prison et m'y lut le verdict suivant :

« Le premier conseil de guerre permanent,

Feuilleton de l'Avant-Garde

N° 10

MOUTON-DUVERNET

Roman lyonnais historique et inédit

PREMIÈRE PARTIE

LES MÉMOIRES D'UN MORT

V

Le 11 juillet, Lyon capitula.

Une partie des troupes françaises qui occupaient Lyon, avant la capitulation, fut dirigée sur Montbrison. Je suivis mes soldats.

J'étais encore dans cette ville, quand un officier vint m'apprendre que j'étais porté sur l'ordonnance royale du 21 juillet.

Le 14 mars 1816, je me présentai à M. Tassier de Nonneville, et me constituai prisonnier.

Le lendemain j'étais transféré dans la prison de Roanne, où je subis plusieurs interrogatoires.

Les débats s'ouvrirent le 13 juillet suivant.

Le conseil de guerre était présidé par M. le baron d'Armagnac, lieutenant-général.

Je pris deux avocats : MM. Marnas et Passet.

Le 17, à neuf heures du matin, on vint me chercher pour comparaître devant les juges du roi.

L'interrogatoire roula d'abord sur les faits antérieurs au 23 mars, et ces faits étaient loin de constituer le crime de révolte et de trahison.

En effet, il n'y avait point eu de révolte, car la révolte est la résistance à la force légale, et Bonaparte avait pénétré jusqu'au centre de la France sans obstacle et au milieu des acclamations générales. En luttant contre lui, je provoquais la guerre civile. En ne le faisant pas, j'oubliais le serment que j'avais prêté à Louis XVIII, position difficile dont mes juges auraient dû tenir compte.

A la fin de l'interrogatoire, sur ma demande, la parole me fut accordée. Je m'expliquai alors en ces termes :

« Messieurs, un vieux soldat qui depuis 30 ans a été exclusivement voué aux intérêts du pays, un vieux soldat qui a versé son sang pour lui dans plusieurs occasions honorables pour le nom français ; un vieux soldat qui n'a jamais ambitionné qu'une mort glorieuse et utile au pays ; un vieux soldat qui fut tout à sa patrie, jamais à lui-même. Ce vieux soldat est celui que l'ordonnance du 24 juillet appelle à venir se justifier devant vous. C'est à vous donc qu'il vient, avec toute la franchise qui caractérise l'homme familiarisé avec le danger, vous faire connaître sa conduite et son cœur. »

Puis, sans rien dissimuler, j'entrai dans l'examen de quelques faits importants de la cause : je les montrai sous leur véritable jour.

Après ma déposition, M. de Saint-Paul fit un réquisitoire passionné et quelquefois injuste. Les faits y étaient souvent dénaturés, et, contrairement à l'engagement qu'il avait pris de n'invoquer ceux postérieurs au 23 mars qu'à titre de renseignement, M. le rapporteur les présenta à titre d'accusation...

Mes défenseurs prirent ensuite la parole. M. Marnas fut interrompu par M. le président lorsqu'il invoqua le bénéfice de l'art. 12, de la

Et jusqu'à ce jour vous avez tout accaparé pour vous tout seul.

Ce n'est pas juste et je proteste.

Soit dit entre nous, nous avons manqué de flair.

Pourquoi n'avons-nous pas pris la défense de l'assassin contre la victime?

Ce n'eût pas été de la politique, cela!

Salut et fraternité.

ERNEST FIGUREY.

A BATONS ROMPUS

L'exécution de Troppmann a remis sur le tapis la grande question de la peine de mort.

Bon nombre de médecins de beaucoup de mérite ont saisi cette occasion de reprendre vigoureusement la polémique, engagée depuis si longtemps déjà, sur les souffrances probables qui doivent suivre la décollation.

D'aucuns prétendent que des tortures effroyables, durant pendant un temps plus ou moins long, sont la conséquence de toute exécution capitale; d'autres, au contraire, soutiennent que la mort est instantanée et que le patient n'a pas le temps de souffrir. Guillotin affirmait que l'on ne ressentait qu'une légère fraîcheur sur le cou.

Mais, en définitive, comme aucun des polémistes qui rompent des lances pour ou contre la peine de mort n'a commencé par se faire couper la tête afin de pouvoir raconter, en connaissance de cause, ce que l'on éprouve en pareil cas, il en résulte qu'il y a doute sur ce point important.

Tant qu'un guillotiné n'aura pas déclaré lui-même que la décollation est pleine de charme et qu'elle n'est accompagnée que d'un chatouillement des plus agréables sur la nuque, ce doute — doute terrible, — subsistera. Rien ne pourra le détruire, ni les expériences des médecins, ni les recherches des hommes de l'art, ni les recherches scientifiques d'aucune sorte; rien!!!

Ce doute horrible est le meilleur de tous les arguments contre la peine de mort.

Autre chose.

A propos de Troppmann, je voudrais qu'il me fût permis de poser ici une simple question aux catholiques fervents.

D'après les dogmes catholiques, un homme qui meurt sans confession est irrévocablement damné, — sauf de rares exceptions, la sainteté n'étant plus guère de notre époque et la contrition parfaite étant presque impossible à la nature humaine, — tandis que celui qui se repent et se confesse à l'heure de la mort va tout droit au ciel.

Or, Troppmann a tué huit personnes qui, surprises par la soudaineté de l'attaque, n'ont pas eu le temps de se repentir et encore moins de se confesser.

Troppmann, au contraire, préparé par l'aumônier de la prison, s'est confessé à ses derniers moments et a reçu l'absolution.

Faut-il en conclure que les huit victimes de l'assassin de Pantin rôtirot en enfer pour toute l'éternité alors que leur meurtrier jouira, dans le paradis, de la félicité céleste pendant la consommation des siècles?

Tel est le sens qui paraît évidemment résulter de cette croyance peu consolante.

Mais, alors, quelle serait donc la portée morale de cette terrible sentence catholique qui permettrait de penser qu'une digne et honnête mère de famille, dont le passé est sans tache, dont toute la vie est pure, aurait à supporter d'éternels châtiments parce que, tombée sous le couteau d'un assassin, elle n'aurait pu, avant de mourir, confesser à un prêtre les légères fautes de son existence, tandis que son assassin, absous au ciel pour avoir avoué, à un confesseur, un crime dont chacun connaissait déjà tous les détails, aurait en partage les joies infinies promises aux élus du Seigneur?

Plutôt que d'affirmer, au nom d'un Dieu de justice et de miséricorde, cette impitoyable sentence dans tout ce qu'elle a d'injustement exclusif, ne serait-il pas mieux de dire: — A chacun selon ses œuvres?

JULES PELPEL.

PROFILS ET CARACTÈRES

DARESTE

Doyen et professeur d'histoire de France à la Faculté des Lettres.

Cette fois nous sommes en pleine aristocratie de race et de naissance, en plein gentilhomme des temps passés!

Supposez un jabot et des manchettes de dentelle à M. Dareste de la Chavanne, et vous avez, dans tout son type, le grand seigneur Louis XV...

Mais (car tout grand seigneur a un *mais* ainsi qu'un vilain), je reprocherai à M. le doyen son pantalon gris les jours de leçon...

Au dire de certains, M. Dareste, quand il professe, se confine trop en tête-à-tête avec lui-même.

Le fait est, que la plupart du temps, il vit dans les espaces et sans se rappeler qu'il parle à une foule venue pour l'écouter: d'ordinaire, ce n'est point à elle qu'il s'adresse, mais à un être imaginaire; se rattachant, pour rester en scène et ne point trop s'abstraire en lui-même, à tout ce qui l'entoure ou fait levier. Ce sont ses ongles qu'il regarde et contemple comme s'il ne les avait jamais vus; c'est son verre d'eau qu'il caresse de la main et du regard, comme s'il allait y lire les destinées futures de notre époque; c'est son fauteuil sur lequel — saint Laurent d'occasion — il se tourne et retourne; c'est...

C'est un effort incessant de la volonté pour tenir à soi la pensée qui s'échappe et court à l'in-

connu; c'est un rappel à l'ordre continu, une série d'absences et de retours, où l'esprit tiraillé en dehors de ses tendances ne peut que se comparer à ce malheureux insecte, qu'un fil tyrannique et la main d'un enfant ramènent à terre autant de fois qu'il prend son vol vers les nuages.

M. Dareste n'est point orateur, et il le sait sans que j'en parle; je dirai même qu'il est quelquefois et quand il court après ses papillons très-lasant de débit et de parole: il hésite... il tâtonne... cherche ses mots et ses pensées... s'oublie en chemin... fait des anachronismes... etc...

Oui! mais en dehors de la défaillance et du manque d'élocution, quel homme de tact et de jugement! quelle finesse d'appréciation! quel sens droit! quel esprit juste! pas un mot qui trahisse sa foi ou conduise à son opinion; il fait de l'histoire pour elle-même, et seulement en vue de notre instruction dont il doit compte à l'Etat.

Pâle de visage, M. Dareste, comme professeur, est aussi sans couleur locale. Nul d'élan et d'expansion, sa verve reste à niveau et sans jamais s'outre-passer, de geste, il dit: DOMINUS VOBISCU, et son regard, pâle aussi, flotte indécis. Son âge se calcule à ses cheveux blancs, mais l'apparencelui reste jeune; ses traits sont fins et réguliers, sans expression forte; et il est distingué de sa personne.

M. Dareste, plus historien que professeur, grand écrivain, et, comme M. Ferras, lauréat de l'Académie, laissera un nom dont notre ville se fera gloire.

PAUL STRENGE.

NOUVELLE POURSUITE

Il y a quelques jours, la *Réforme* annonçait que de nouvelles poursuites allaient être dirigées contre l'*Avant-Garde*, à raison d'articles concernant M. Pierre Bonaparte.

Aujourd'hui, je lis dans l'*Histoire* l'entre-treilet suivant:

L'*Avant-Garde* est de nouveau poursuivie à raison d'articles contre le prince Pierre Bonaparte. Ces articles ont été publiés à Paris, le journal paraissant depuis quelque temps à Lyon et à Paris.

On a remarqué que le ministère public, à Lyon, n'a pas pris la parole dans ce procès.

Il n'en sera pas de même, croyons-nous, pour la poursuite intentée à Paris contre l'*Avant-Garde*.

Soulement, il y a tout lieu de croire que l'affaire ne viendra devant le tribunal qu'après que l'arrêt de la haute cour aura été rendu.

Voici maintenant ce que j'ai appris.

Quelques jésuites de notre sainte ville, pour lesquels les épithètes de misérables et de lâches ont été plusieurs fois employées, se sont donné l'évangélique mission de composer un dossier de ce que l'*Avant-Garde* a publié sur le crime d'Auteuil, et d'envoyer le tout, enrichi de notes anonymes, à M. le ministre de la justice.

JULES FRANTZ.

AVIS

Le *Furet*, qui avait dû interrompre sa publication par suite d'un changement d'imprimeur, reparait à partir de ce jour.

Le *Furet* a profité de ce congé pour étendre le cercle de ses renseignements. Il continuera, comme par le passé, à être un journal spécial de théâtres, et cafés-concerts, mais il publiera également des articles d'actualité parisienne et lyonnaise, des biographies artistiques, etc.

Le *Furet* se trouve chez les marchands et à la porte des théâtres, avec un programme des spectacles.

Bonne chance à notre confrère.

La *Petite Presse* a commencé, cette semaine, le récit des surprenantes aventures de l'*Homme aux yeux d'acier*, par Louis Noir.

Ce qui se passe au Progrès

(Suite et fin)

Parlons des gérants.

Le premier s'appelait Poncet. Il était metteur en pages au *Progrès*. On l'a trouvé trop intelligent. Il aurait pu résister aux volontés de la veuve Chanoine et s'entendre avec le parti. On l'a donc prié de retourner à sa casse.

Le deuxième gérant a nom Pélisson. Il était garçon de peine, c'est-à-dire qu'il trempait le papier, gravissait la mécanique, balayait l'atelier et le reste. Vite on lui cède une part du *Progrès*, et le voilà investi de la gérance politique, qui lui donne le droit de veto sur tous les articles.

Les collaborateurs du *Progrès*, MM. Laurent-Pichat, Eugène Delattre, Spuller, Dubost, Blandy, Lassagne seront évidemment dans la jubilation d'être contrôlés par un personnage aussi compétent.

Quant aux garanties qu'offre au parti le sieur Pélisson, inutile d'en parler. Il est l'homme à la discrétion de la veuve Chanoine. Il s'opposera à l'insertion de tout ce qui ne plaira pas à celle-ci. N'est-ce pas suffisant?

Mais le premier rédacteur en chef, Victor Clisson, n'est pas content qu'on l'ait dérangé pour le roi de Prusse. Ne voilà-t-il pas qu'il s'avise d'assigner la veuve Chanoine devant le tribunal de commerce et de divulguer dans son assignation le traité qu'il a signé avec celle-ci!

Il ne contient que quatre articles, ce traité, mais il y en a trois qui paralysent complètement l'initiative du rédacteur en chef. On va en juger:

L'article 1^{er} donne au rédacteur en chef la direction politique, littéraire et scientifique du journal; mais l'article 2 porte qu'il n'aura pas le droit de modifier le personnel de la rédaction, qu'il devra accepter toutes les observations de la veuve Chanoine; enfin, qu'il s'engage formellement à ne jamais attaquer les dogmes de la religion catholique.

On continuera donc d'illuminer au *Progrès* pour l'Inmaculée-Conception tout en se disant dévoué au radicalisme. Quel mercantilisme!

Mais ce n'est pas tout. Par l'article 3, la veuve Chanoine se réserve de rompre le traité en prévenant le rédacteur en chef deux mois à l'avance et cela sans indemnité! Par l'article 4, elle s'arroge même le droit de le congédier immédiatement, en lui versant 833 fr. 33 c., soit deux mois de traitement, les appointements étant de 5,000 fr. par an.

Nous comprenons de reste que MM. Jules Labbé, Camille Bocquet, Spuller, Gustave Naquet n'aient pas voulu accepter un tel traité. Être à la merci de la veuve Chanoine et de son gérant, c'est

faisant droit au réquisitoire de M. le commissaire du roi,

« CONDAMNE LE NOMMÉ RÉGIS-BARTHÉLEMY MOUTON-DUVERNET, LIEUTENANT-GÉNÉRAL, A LA PEINE DE MORT..... »

« Ordonne en outre que le condamné, avant de subir sa peine, sera dégradé de la croix de la Légion d'Honneur..... »

Je reçus sans émotion cet arrêt de mort, et je priai M. le rapporteur d'être mon interprète auprès des membres du conseil de guerre pour les remercier du soin qu'ils avaient pris de recueillir tous les moyens tendant à me faire échapper.

Mon intention était de me présenter devant le tribunal avec un air de résignation et d'en finir au plus vite, à force de supplications, ma malheureuse existence m'arracha ma signature pour un acte de rébellion.

Je profite de ce répit pour écrire à la hâte ces quelques lignes d'un acte de rébellion.

La justice des rois n'est pas toujours celle des

peuples: les rois invoquent la loi écrite, qui est leur ouvrage et qu'ils torturent souvent selon les besoins de leur cause; les peuples invoquent la morale qui découle de l'équité, code immense, et dont le commentateur éclairé est la conscience de tous les hommes.

En même temps que je termine ces pages léguées à la postérité, on m'annonce que le pourvoi est rejeté, le jugement du 19 confirmé, et qu'il ne me reste plus que quelques instants à vivre.

Ma pauvre femme.....

BARON RÉGIS MOUTON-DUVERNET.

Mais si ce jugement est inique, les circonstances qui précéderont et suivront l'exécution furent odieuses. Le cœur se soulève de dégoût et d'indignation à la narration de certains faits..... œuvre de plusieurs nobles dames lyonnaises!.....

Les détails de cette exécution seront l'objet d'un récit spécial que nous destignons au *Vengeur*.

JULES FRANTZ.

Demain dimanche, à 10 h. 1/2 du matin, aura lieu au Palais-du-Commerce l'installation solennelle de M. Simon Macé à la présidence de la Compagnie maritime mobile de sauvetage du Rhône.

Si j'en crois l'ami Gilbert Randon, M. Macé ne sait pas nager..... L. D.

Dimanche, 6 février, à une heure précise, M. Legouër donnera sa deuxième conférence dans la salle Valentino: il traitera du monde après le déluge, de la formation des premières sociétés.

Cette réunion sera publique et gratuite.

CORRESPONDANCE INTERIEURE

H. F. A Grenoble. — J'ai reçu votre lettre. Préparez-vous.

N. G. — Notre procès viendra jeudi à la police correctionnelle. Merci.

M^e SAGE. — L'adresse au ministre de ne me convient pas. Cinq contraventions ditez-vous, et pas poursuivi! Ah!...

J. E.

une situation qui ne saurait convenir à tout le monde.

Le nouveau rédacteur en chef du *Progrès* a-t-il accepté le traité de son prédécesseur, M. Victor Clisson, encore directeur politique du journal le 6 janvier? Nous l'ignorons. Mais ce que nous constatons, c'est que la veuve Chanoine a tout arrangé pour subalterniser la rédaction, et faire du *Progrès* un organe de spéculation et non un organe de parti.

La démocratie lyonnaise est avertie : à elle maintenant d'aviser.

BIEN-INFORMÉ.

P. S. — On lit dans le *Progrès* du jeudi, 3 février, sous la signature Palie :

« La presse a été monopolisée depuis vingt ans à la plus grande jubilation de quelques entrepreneurs de publication. »

« Quiconque voudra faire de la politique à sa guise sera obligé, s'il n'est capitaliste, de passer par la filière des traitants qui l'exploiteront après comme avant. »

« Peu à peu la lutte et la concurrence opéreront la ventilation des parasites qui l'encombrent. »

Comme c'est justement là le cas du *Progrès*, journal créé pour amener à son imprimerie la clientèle de la préfecture, celle des chemins de fer et autres administrations qui ont besoin de la tolérance de la presse, la veuve Chanoine doit être évidemment enchantée de l'article de son habile rédacteur. Aussi assure-t-on que pour le récompenser elle va le ventiler du *Progrès* et l'envoyer faire sous banque ailleurs.

Il faut avouer qu'il ne l'aura pas volé. B.-I.

Le 17 Février

PARAITRA LE PREMIER NUMÉRO DU JOURNAL

LE VENGEUR

CE NUMÉRO CONTIENDRA :

Un article inédit de VICTOR HUGO. — Une Causerie de GUSTAVE FLOURENS. — Le *Vengeur*, par JULES CLARETIE. — Une *Satire*, par CÉSAR. — *Troppmann spirité* (révélation d'outre-tombe). — Un ancien assassinat, récit palpitant de l'exécution du général Mouton-Duvernet, fusillé à Lyon le 21 juillet 1816.

Le *VENGEUR* publiera également une chronique hebdomadaire en patois :

GUIGNOL, libre-penseur.

Une réunion privée aura lieu mercredi prochain, 9 février, à huit heures du soir, dans la salle de la Rotonde.

On y entendra les citoyens ANDRIEUX et GUILLOT.

CASTELET DE L'ALLÉE DE L'ARGUE

PATRIE!

Au théâtre Guignol.

(Suite et fin).

3^e Tableau.

Le fort Saint-Jean. (On aperçoit au fond Notre-Dame-de-Fourvière.)

« ... Avec les gones on cogne, on cogne encore, tant plus qu'il y a de gones, tant plus qu'on cogne! »

Le public est particulièrement touché en s'apercevant que, par une délicate attention, M. Rousset a supprimé la scène de l'ensevelissement des cadavres sous la neige. Il faut être humain même avec les morts.

LETTERE DE ROME

N^o 7.

Rome, 27 janvier.

Les congrégations générales se succèdent; le concile se poursuit; mais dans quelles conditions, bon Dieu! On n'a pas idée d'un pareil tirage, d'un pareil cahos. Et la concorde! Comme le Saint-Esprit, elle est en voyage loin des bords du Tibre. Plus que jamais, l'assemblée se fractionne : ce n'était pas assez d'une gauche et d'une droite, voilà que la droite se casse en divers morceaux, et je ne serais pas surpris que la gauche en fit autant.

L'extrême droite a présenté un *postulatum* couvert de 300 signatures et demandant l'infailibilité; l'extrême gauche a présenté, de son côté, un *postulatum* couvert de 150 signatures et s'opposant à l'infailibilité; d'autre part, voici un groupe d'Espagnols et d'Américains du sud qui préparent un *postulatum* particulier concernant la même infailibilité; en ce qui les concerne, les Orientaux organisent également une manifestation particulière relative, toujours, à la sempiternelle infailibilité; bref, personne n'est d'accord, et ce qu'il y a de plus clair en tout cela c'est que le concile actuel est un véritable gâchis.

Il suffit d'entendre causer les évêques pour s'en convaincre.

Les uns prétendent qu'il est nul parce qu'il manque des libertés essentielles, ce qui est exact; les autres persistent à chanter ses louanges; quelques-uns se contentent de critiquer son organisation; quelques-autres invectivent contre les évêques aux tendances progressistes; en somme, on a rarement vu une assemblée moins unie, moins sérieuse, sous des formes solennelles.

Ah! c'est un beau fiasco que notre Saint-Père s'est préparé là.

Le second *schema*, je vous l'ai écrit, a été renvoyé aux commissions; le troisième viendra en discussion vers le 8 février et fournira aux prélats de l'opposition l'occasion de prendre vertement à partie le pouvoir temporel, car le *schema* précité traite de la constitution de l'Eglise. Pour vous donner une idée de l'esprit des travaux préparatoires soumis aux Pères, voici, en substance, ce que condamne ce troisième *schema* : le socialisme, le communisme, le libéralisme, la république, la théorie des faits accomplis, le suffrage universel, l'abolition des corporations religieuses; il exalte, en revanche, le droit divin et la légitimité, les biens ecclésiastiques, la profession religieuse, la liberté et le droit que l'Eglise a de posséder. Par-dessus le marché, et comme couronnement de l'édifice, il dogmatise le syllabus!

Ce sont là des élucubrations de fous. Oui, sans doute, et c'est fort heureux. Car c'est avec ces exagérations que le Saint-Siège se démasque. S'il restait dans une certaine mesure, les faibles, les indé-

cis, qui n'osent pas encore l'abandonner, hésiteraient à se détacher de lui. En dépassant toutes les bornes, il accomplit lui-même, contre sa propre existence, l'œuvre de destruction la plus efficace et la plus durable.

Les discours prononcés dans les congrégations de cette semaine ont roulé sur des travaux secondaires intermédiaires entre le second *schema* et le troisième; Mgr Strossmayer, évêque de Bosnie, y a brillé d'un très-vif éclat; le primat de Hongrie a également bien parlé; l'évêque de Paderbon, un jésuite, a tonné contre la civilisation et a réclamé pour les prêtres séculiers la liberté de porter la barbe. Parbleu, mon cher seigneur, vous portez le diable dans la tête, vous pouvez bien porter la barbe sur les joues. Allez, allez, laissez pousser vos soies. L'évêque de Savannah, parlant contre le bréviaire romain, a eu l'honneur d'être rappelé à l'ordre trois fois par le cardinal légat président.

Il ne faut pas croire que les évêques puissent parler comme ils l'entendent dans l'enceinte conciliaire; ils doivent s'exprimer suivant le sentiment des légats, autrement on les prie d'aller s'asseoir.

Parmi les autres prélats qui se sont fait entendre, je citerai encore le patriarche syrien de Babylone, lequel a déclaré, tant en son nom qu'au nom de ses collègues, les évêques de l'Orient, qu'il n'accepterait pas les actes du concile s'ils étaient contraires aux libertés de l'Eglise orientale, et que ni lui ni ses frères ne céderaient rien de leurs privilèges. Cette déclaration a même été l'occasion d'une scène des plus violentes entre le pape et ce patriarche. Le Saint-Siège poursuit depuis longtemps la destruction de l'Eglise d'Orient, comme il poursuit la destruction de l'Eglise gallicane et, en général, de tout ce qui contrecarre son despotisme. La déclaration du patriarche de Babylone ne pouvait donc convenir au pontife. Dès qu'il en eut connaissance, il fit appeler ce prélat, et à peine entré dans son cabinet, lui déclara net qu'il exigeait de lui une rétractation et la signature d'un acte tout préparé qu'il lui mit sous les yeux et par lequel celui-ci renonçait à tous les privilèges de l'Eglise d'Orient. Bouleversé, le patriarche s'excusa, dit qu'il avait juré de maintenir intactes les libertés de son Eglise et ne pouvait manquer à son serment. Le pape haussa les épaules, lui assura que son serment était nul et lui présenta la plume. Le patriarche refusa de la prendre. Alors, le pape, furieux, lui signifia qu'il ne sortirait pas avant d'avoir signé. Voilà un procédé d'une moralité douteuse; mais bah! on n'y regarde pas de si près. Enfin, après plus d'une heure de prières, de supplications, le patriarche voyant qu'il ne vaincrait pas l'exasperation du doux Pie IX, qui avait brisé, de rage, trois plumes, et ne cessait de frapper du poing son bureau, le patriarche consentit à ce qu'on exigeait de lui, et sortit en pleurant des appartements de Sa Sainteté.

N'est-ce pas que cette histoire, dont je vous garantis l'authenticité, est instruc-

tive? Voilà comme, en l'an de grâce 1870, le pape entend un synode et comprend la liberté des évêques.

Je le répète, le concile ne fera rien qu'augmenter le désordre, et dans peu les Pères, désespérant de s'entendre et à la veille de se jeter à la tête les bancs de l'enceinte conciliaire, rentreront chacun chez eux, poursuivis par les sifflets et les éclats de rire de la galerie. On fera des plaintes là-dessus. Le fiasco du concile actuel deviendra légendaire comme les exploits de M. de la Palisse ou de M. de Crac, l'enterrement Malborough et les pérégrinations du Juif-Errant. J'en dirai longtemps, pour ma part. Le colonel d'Argy, commandant la légion d'Antibes, est mort ces jours passés, et ses funérailles ont eu lieu ce matin, à l'église de Saint-Louis-des-Français, avec toute la pompe désirable. Un curieux type que ce colonel, haut de six pieds, large de trois, avec sa seule dent sur le devant de sa bouche, et ses allures de capitaine de *brosse à reluire*. Et sa légion! quel autre type adorable. Elle compte presque toujours autant d'officiers que de soldats. A peine dix recrues lui arrivent-elles que les désertions lui enlèvent vingt fusilliers. Et cela dure ainsi depuis qu'elle existe.

JEAN RAISON.

LA CITOYENNE THÉMIS

Il ne faut pas se le dissimuler : le revolver de Pierre Bonaparte est une arme à longue portée.

Après avoir traversé la poitrine de Victor Noir, la balle est allée frapper à la porte de ses amis en y laissant une trace...

Cette trace a été pour la justice impériale un signe de reconnaissance...

Le journal l'*Eclipse* vient d'être saisi pour un dessin représentant notre ami Ulrich de Fonvielle costumé (?) en *Vérité*, sortant d'un puits, un miroir à la main. Près du puits un seau dégorge... du sang.

De nombreux procès sont dirigés, paraît-il, contre des journaux pour publication de dessins non déposés, parus depuis le 11 janvier.

Tous relatifs à la catastrophe d'Auteuil...

Les meilleurs instruments de précision se faussent quand on en fait usage trop fréquent. Le gouvernement avait donné aux antiques balances de la femme Thémis tant de fils à retordre et à peser qu'il ne faut pas s'étonner trop si, succombant sous le poids d'une besogne inaccoutumée, elle a joué du pouce et mis ses bassins de travers...

Un temps d'arrêt était donc indispensable. La citoyenne s'est reposée quatre mois, et, aujourd'hui, elle déclare par la voix de M. Ollivier, qu'elle se sent prête à juger les journaux qui voudront bien l'honorer de leur confiance.

Prrrrrenez vos billets.

JULES FRANTZ.

P. S. — Rrrran.

J. F.

4^e Tableau.

Le salon de compagnie du général autrichien. (On aperçoit au fond Notre-Dame-de-Fourvière.)

Guignol est envoyé par Gnafron pour endormir la vigilance du général. Il persuade à ce dernier que, pour concilier l'ordre avec la liberté, il est indispensable de laisser la porte d'allée de l'Hôtel-de-Ville ouverte la nuit prochaine. Celui-ci va peut-être faire quelques difficultés, mais Guignol a sauvé la vie à sa fille un jour qu'elle faisait une visite au couvent des Carmélites, et il n'hésite plus. A quoi tient le sort des armées?

Guignol ayant obtenu ce qu'il désirait s'en va, et d'autant plus vite que, pour la marche de la pièce, Dolorès ne doit pas le trouver ici.

Elle arrive!... Dolorès! et la fameuse scène dans laquelle cette femme, foulant aux pieds les sentiments les plus purs, dénonce l'homme qui l'a sortie de la misère et des canettes. Non! je renonce à décrire ce dialogue où l'ingratitude se dispute à l'odieuse!...

Et puis, outre son réalisme effrayant, il n'offre aucun attrait, Guignol étant parti.

5^e Tableau.

Nous sommes en présence de la grande salle de l'Hôtel-de-Ville. (On aperçoit au fond Notre-Dame-de-Fourvière.)

C'est l'instant du branle-bas. Gnafron est dans tous ses états, moins celui d'ivresse. Mais avant d'aller vaincre ou mourir, il veut tâter une dernière fois la patte de son ami Guignol. Horreur! du sang!... Une blessure!... C'est lui!... Ah!... Oh!... Ouf!...

En un mot, Gnafron n'est pas content!...

GUIGNOL, éperdu.

Ah! je te donne tout! prends ma peau! prends mon Décalvete-moi vite et finis mon martyre. (Cuir, Tiens! voilà mon cadavre étendu sous la trique, Fais-en de la charpie ou fais-en du mastic, Tu peux mettre ma viande en chair à saucisson. Et piétiner mon corps comme un vieux paillason. N'importe, Gnafron n'est pas content.

GUIGNOL, continuant.

Arrache mes cheveux! mets-les dans l'eau bouillante. Fais-moi manger des charbons de bois. (Lante Mets-moi dans un pot de chambre des cafards. Mets-moi tout en chemin des cailloux et des caillards. Tout ça n'est rien du tout, c'est de la confiture!... Mis en comparaison des remèdes que j'endure!... — Et tu crois m'attendrir? Non! le bouillabaisse, fait Gnafron d'un air furieux.

GUIGNOL, épuisé.

Mais chapotte-moi donc, au lieu de me parler. Il vaudrait cent fois mieux me désarticuler!...

Passe-moi donc la trique à travers la cornière, N'aie pas peur que je crie et même que je miaule! Je suis un pillereau! je t'ai fait voir le tour, Je t'ai trompé, trahi, la nuit comme le jour. Les larmes de mes yeux vont brûler ta semelle, Je pleure du vert-de-gris ou de l'eau de javelle. La mort! Gnafron, la mort! fais-moi donc ce cadeau, Je t'ai pris ta colombe, eh bien! prends donc ma peau — Ouais! riposte Gnafron, que veux-tu que j'en fasse! plus je la tannerai moins elle vaudra.

GUIGNOL, avec chagrin.

Je t'ai tant carotté, mon pauvre vieux, qu'elle doit faire de la bonne colle!...

GNAFRON.

« Un gène comme toi, Chignol, un zig que j'aimai plus qu'une cenpote de Bordeaux! un Lyonnais franc comme un écu de six livres, venir souffler au meilleur de ses amis l'objet de son affection!!! l'espérance des vieux jours et de sa progéniture!!! Chignol, que t'ai-je fait pour accabler mon cœur d'une pareille constipation! »

Mais arrivent les Autrichiens. Gnafron oublie ses malheurs domestiques pour ne songer qu'à l'ennemi. Et on cogne.

AUX FEMMES

Vous êtes adorables et adorées; vous avez tous les dons du cœur et de l'imagination; vous avez la grâce, la beauté, le prestige ineffable; vous êtes des magiciennes, des enchanteresses irrésistibles; chacun de nous vous admire et vous aime; chacun s'incline devant votre souveraineté incontestée. Car vous êtes les reines de ce monde, reines par le droit de la grâce et de l'enchantement. Mais! — il y a un *mais!* — permettez qu'on vous le dise en toute sincérité, vous vivez trop en dehors de la raison, et, généralement, vous faites trop peu de cas de ses enseignements. On dirait, vraiment, que la raison n'est point faite pour vous.

Oh! ce n'est pas vous que j'accuse. Vous subissez une fatalité. A peine savez-vous épeler tant soit peu l'alphabet, qu'on vous met entre les mains un petit volume in-18, — coût: trente-cinq centimes, sauf erreur, — colligé, rédigé et cartonné sous les auspices de M. l'archevêque de Bonald, qui persiste à se faire appeler primat, on ne sait trop pourquoi.

C'est ce livre qui, désormais, sera pour vous le code suprême et unique, l'abrégé de toute sagesse.

Là, vous apprendrez, par exemple:

Que deux et deux font cinq;

Que la partie est égale au tout et le tout plus petit que la partie;

Que le serpent est un animal pervers, mais qu'avec une mâchoire d'âne on peut tuer trois cents Philistins;

Qu'Esau paya cher son amour immodéré des lentilles; mais que Jacob, son frère, était un habile homme;

Que la femme de Loth, — une vraie fille d'Eve, — fut changée en statue de sel;

Que Jonas fut avalé par une baleine qui, trois jours durant, lui donna dans ses flancs une hospitalité écossaise;

Que le prophète Elie fut enlevé au ciel;

Qu'un jour nous ressusciterons tous en chair et en os dans la vallée de Josaphat.

Et cent autres propositions non moins transcendantes, dont le détail serait trop long.

Que dis-je? Vous apprendrez une foule de mots latins et fort beaux: *transsubstantiation*, *incarnation*, *rédemption*, etc., auxquels vous ne comprenez pas grand'chose, — ni moi non plus, — ni personne de ceux qui les ont inventés.

Enfin, le même petit livre vous enseigne qu'il existe tant de mystères joyeux, tant de mystères qui ne le sont pas, tant de vertus théologales, tant de péchés capitaux, etc., sans compter le péché mortel, qui est le plus scabreux de tous...

Voilà ce qu'on livre à vos jeunes mémoires; voilà l'horizon qu'on ouvre à vos jeunes intelligences!

Et si, d'aventure, votre raison faisait mine de vouloir s'insurger, malheur à elle!

Vite on lui barrerait le passage avec cet argument sans réplique:

« C'est un mystère, un article de foi; il faut croire sans chercher à approfondir. »

Ei vous n'approfondissez pas. Et, bon gré mal gré, vous finissez par croire, et vous acquiescez la conviction qu'il n'existe rien de vrai, rien de salutaire, rien de sage en dehors du petit volume de trente-cinq centimes.

Et comme tout s'enchaîne, on vous enseigne l'histoire d'après un procédé semblable. On vous en fait un cours de droit divin. Tous les souverains qui ont eu des complaisances pour l'Eglise deviennent successivement vos héros: tous les papes sont des saints. Le roi Charles IX, qui ordonna le massacre de la Saint-Barthélemy, et le pape Borgia, qui pratiqua publiquement le meurtre et l'inceste, et tant d'autres souverains félons et criminels, généraient votre admiration et feraient tache dans le tableau. On vous cache prudemment leurs crimes et leurs félonies.

Par contre, je plains les adversaires de l'Eglise et les libres-penseurs. Ils sont arrangés de la belle façon dans vos petits manuels! Tous scélérats, bandits, hommes sans conscience! Anathème à Jean Huss! à Galilée! à Luther! à Savonarole! à Voltaire! Anathème à tous les philosophes!... Anathème à quiconque ose proclamer devant vous les droits de la raison et de la libre-pensée!

Et notre grande Révolution! conspuée par vous, maudite par vous! On se garde bien de vous dire que cette révolution fut l'affranchissement, la délivrance, la *rédemption*, si vous m'autorisez à employer ce mot de la langue dévote; non, on ne vous la présente que comme un attentat odieux, abominable; et vous n'avez pas assez de larmes à donner au roi « martyr », car on vous laisse ignorer que Louis XVI, alors qu'il protestait hautement de son dévouement inaltérable aux intérêts du peuple français, négociait par-dessous main avec l'étranger et trahissait la France. Mais que vous importent les révélations de l'armoire de fer? Là-dessus comme sur bien d'autres points, votre siège est fait, et rien ne vous empêchera de porter indéfiniment le *qu'il* de Louis XVI et de Marie-Antoinette, et de voter à l'exécution la République, qui, pour vous, signifiera éternellement désordre, anarchie, émeute, pillage, massacre, et que sais-je encore?

Ainsi, ô femmes adorables et adorées, vous vous accoutumez à accepter sans contrôle les assertions les plus étranges, pourvu qu'elles vous viennent d'un certain côté, — le pavillon couvre la marchandise! — et pourvu qu'elles fassent appel à votre foi.

Car la foi seule, la foi aveugle et inconsciente est votre guide.

Ainsi, d'illusion en illusion, par une pente insensible mais fatale, vous arrivez à vous former des hommes et des choses une conception que je n'hésiterai point à qualifier de prodigieusement fantaisiste.

Ainsi, vous devenez, sans le vouloir, d'admirables instruments de réaction et de despotisme.

Ainsi il se produit ce phénomène surprenant que vous, qui avez les instincts grands, généreux, enthousiastes, vous demeurez froides et insensibles lorsqu'on vous parle de cette chose sublime et généreuse qui a nom: LIBERTÉ!

Mais c'est l'affaire du clergé, qui vous tient sous sa main et qui a besoin de vous pour faire prospérer ses pieuses et lucratives entreprises. Sans vous, ô femmes adorées et adorables, que deviendrait le Denier de saint Pierre? que deviendrait l'exploitation des petits Chinois? que deviendrait le commerce des messes et des indulgences?

Ah! le clergé sait bien ce qu'il fait. Aussi, voyez avec quelle sollicitude, sous prétexte de veiller au salut de vos âmes, il vous entretient dans cet état de demi-science et de demi-ignorance si favorable à sa petite industrie. Le clergé ne veut pas que vous vous instruisiez; il ne veut pas que vous vous éclairiez; surtout il ne veut pas que vous vous mettiez à réfléchir et à raisonner, car il sait bien que, le jour où vous entreriez dans cette voie, vous lui échapperiez. Rappelez-vous les cris effarés qu'il a poussés naguère lorsqu'on a voulu créer à votre intention des cours d'enseignement secondaire!...

Eh bien! ô femmes adorables et adorées, à votre place, je me déferais de cette sollicitude de mauvais aloi et je me ferais moi-même ce petit raisonnement:

Pourquoi donc le clergé redoute-t-il si fort de me voir cultiver mon intelligence et ma raison? Pourquoi a-t-il peur que je morde à même du fruit de la science? Il doit y avoir quelque chose là-dessous!

Mais non; vous préférez subir le joug sans murmurer. C'est plus commode d'abord. Ensuite, cela vous dispense de toute responsabilité.

Comment m'y prendrai-je pour protester sans vous scandaliser contre cette docilité exclusive à la foi? Le sujet est délicat, et d'ici je vous entends déjà vous récrier, et sur vos lèvres charmantes je vois se dessiner une moue du plus fâcheux augure. Ah! si nous vivions encore en cet heureux temps du Moyen-Age, que le clergé regrette, avec quel enthousiasme vos petites mains blanches et intolérantes apprêteraient les pieux fagots!...

Qu'importe! j'aurai le courage de plaider devant vous la cause de la raison, par vous déshéritée de ses droits.

Qu'est-ce donc que cette raison dont on vous fait un épouvantail? C'est une amie sincère, que rien ne lasse ni ne décourage, une conseillère impartiale et désintéressée, qui n'a qu'une ambition: celle de vous aider à voir les choses telles qu'elles sont, et de vous acheminer ainsi vers la vérité. On a beau dire, il n'y a rien là de séditieux ni de monstrueux.

Ah! par exemple, elle n'a pas de prétention à l'infailibilité, et en cela elle est plus modeste que sa rivale la foi, qui, elle, ne doute de rien. En revanche, la raison pèse tout, observe tout, discute tout. Elle n'avance rien sans preuve, et, quand elle a parlé, vous pouvez vous fier à son témoignage, car elle ne le donne pas à la légère.

Au reste, jugez-la par ses œuvres. N'est-ce pas la raison qui guide l'homme de science dans ses travaux? N'est-ce pas elle qui éclaire ses recherches?...

On dit que la foi soulève les montagnes: la raison fait mieux encore. Avec la science et l'industrie pour instruments, elle perce ces mêmes montagnes et creuse un tunnel dans leurs flancs. Ou bien elle coupe un isthme par un canal. Ou bien encore, elle supprime la distance, vous fait déjeuner à Lyon et souper le même soir à Paris. Ou mieux encore, elle donne à un Européen le moyen de communiquer en quelques secondes avec un Américain à l'aide d'un simple fil de métal... Ainsi elle prépare la grande fraternité des peuples.

Vous voulez des miracles: en voilà qui dépassent tous ceux que vous trouvez énumérés dans le petit volume de trente-

cinq centimes. Et ces miracles prodigieux, c'est la raison qui les accomplit.

C'est encore la raison qui dirige et féconde les études du philosophe et du moraliste. C'est elle qui donne à l'un la notion exacte de la vérité morale. Il n'est pas énormément loin de nous le temps où les adeptes d'une religion criaient *raca* aux adeptes des autres religions. Heureux quand ils ne s'entre-tuaient pas réciproquement pour la plus grande gloire de Dieu!... Si aujourd'hui cette intolérance absurde a disparu, nous le devons à la raison. Car c'est elle qui a appris aux hommes que la morale est indépendante du dogme et qu'on peut être parfaitement honnête homme sans croire à la rédemption, à la transsubstantiation et autres choses en *ion*.

Ainsi, c'est en somme à la raison que notre humanité doit ses plus merveilleuses conquêtes.

Encore un mot, s'il vous plaît.

On prétend que vous vous souciez si peu de la politique que de la raison et qu'à l'égard de l'une comme de l'autre, vous affectez le plus superbe dédain.

— Le Deux Décembre, qu'est-ce que cela?

Assez longtemps, ô femmes, vous avez travaillé contre nous et contre vous-mêmes, dans les rangs de nos ennemis.

Soyez enfin nos auxiliaires: notre cause est celle de la dignité humaine, du progrès et de la justice. Notre cause est la vôtre! Joignez donc vos efforts aux nôtres, et venez avec nous combattre le loyal et vaillant combat de délivrance!

ERNEST FIGUREY.



ELDORADO

L'Eldorado possède en ce moment deux jeunes artistes d'un talent véritablement extraordinaire; nous voulons parler de M^{lle} Delépière.

M^{lle} Julia, qui est une belle jeune fille de seize ans, remplie de grâce et de distinction, accomplit de véritables tours de force sur son violon. Il semblerait que Paganini et Vieuxtemps lui aient révélé et transmis leur grande science artistique. Pour la jeune virtuose, les difficultés ne sont rien, et le public tour à tour émerveillé et ému n'a pas assez de bravos pour la féliciter et la rappeler.

La jeune Jeanne est une jolie petite fille de quatre ans. Sa physionomie est spirituelle; ses yeux brillent d'intelligence. Il faut voir avec quelle prestesse elle fait sortir des sons de ce petit instrument de bois et de paille qui a nom Xilophone! Aussi tous les spectateurs, étonnés de rencontrer tant de talent dans une aussi jeune enfant, admirent et applaudissent à tout rompre.

On nous assure que les recettes de l'Eldorado se sont notablement accrues depuis que les noms des demoiselles Delépière ont apparus sur l'affiche; cela ne nous surprend pas; tout Lyon voudra voir, entendre et fêter les deux sœurs si prodigieusement douées des qualités qui font les grandes artistes.

6^e Tableau.

Chez le Général. (On aperçoit au fond Notre-Dame-de-Fourvière.)

Tout le monde est arrêté, grâce aux indications de l'infâme Dolorès. Gnafron, avant de mourir, fait jurer à Guignol de découvrir et de tuer le traître... tre... tre...

GUIGNOL.

Si tu ne veux que ça, tu peux canner en paix; Je te fais le serment d'écraser ce pûnais. Qu'il soit du Gourguillon, qu'il soit de ma famille, Je l'assomme d'abord! après... je le fusille!...

On emmène Gnafron à la torture. Puis on entend un grognement!... C'est le vertueux regretté qui vient de s'enfoncer dans le ventre une baïonnette qu'il avait cachée dans la poche de son gousset de montre.

7^e Tableau.

L'ancienne place des Cordeliers. (On aperçoit au fond Notre-Dame-de-Fourvière.)

Le peuple, toujours avide de fortes émotions, attend les condamnés qui arrivent bientôt...

GUIGNOL.

Oui! c'est vrai! les voilà! j'en ai froid dans le dos, Et je sens frissonner la moelle de mes os. Le serment que j'ai fait m'empêche de les suivre; J'en mourrai de chagrin d'être obligé de vivre.

En passant devant Guignol, les condamnés lui envoient l'expression énergique de leur mépris: « Traître! lâche! maudit!... Judas!... » Guignol est désespéré.

C'est pas vrai, ni que l'un ni que l'autre... Il veut suivre ses amis martyrs, mais un Polonais, honnête celui-là, l'arrête... et lui apprend que le traître... tre... tre... est une femme.

GUIGNOL, hors de lui.

Hs m'ont dit en passant que je les ai vendus! Si c'est moi, Polonais, je veux être pendu!!!

8^e Tableau.

Chez Gnafron. (On aperçoit au fond Notre-Dame-de-Fourvière.)

Guignol apprend à Dolorès la fin héroïque de son protecteur:

GUIGNOL.

Il nous a pardonné nos torts et nos fautes Avant de s'enfoncer le fer entre les côtes.

Les deux amants s'apprêtent à fuir. On entend un roulement de tambour. Dépêchons-nous, s'écrie Dolorès. Tu as raison, riposte Guignol. On va les fusiller... n'attendons pas que ça pette, viens!

Mais dans le mélange de sa douleur et de sa joie, Dolorès se coupe aussi à sa façon... et Guignol connaît bientôt l'immensité de sa douleur. Il n'est pas content. Chacun son tour.

GUIGNOL.

Mais c'est toi qu'a tout fait, infâme créature Tu n'iras pas plus loin faire honte à la nature.

Dolorès chante sur un air connu: « Je t'aime. »

GUIGNOL.

Il est frais ton amour! je t'en fais compliment, Il m'a fait plus de mal qu'un empoisonnement. Ton amour est l'atome de ma dégringolade, Par lui ma conscience est en capitulation.

« Je t'aime », psalmodie l'infatigable...

GUIGNOL.

J'ai juré! mon serment me pousse et me rend fou, Ne bouge donc pas tant, je vais manquer mon coup.

CONCLUSION.

(On aperçoit au fond Notre-Dame-de-Fourvière.)

Ce n'est pas fini. Au moment fatal la porte du fond s'ouvre et... Gnafron paraît... ivre... ivre de joie!

C'est-t'y ton corps, ou c'est-t'y ton âme?... fait Guignol, presque surpris.

Tous les deux, répond Gnafron L'un ne vas pas sans l'autre, dit on?

— Tiens! répond Guignol, je croyais que quand on était mort, ils tiraient chacun de leur côté!...

Comme c'était la première fois, fait Gnafron, j'ai manqué mon coup... Et sur ce coup la toile tombe aux applaudissements frénétiques d'une salle chaque soir comble. J. F.

P. S. Guignol lève un petit entresol d'où l'on puisse apercevoir Notre-Dame-de-Fourvière, et coule des nuits et des jours heureux avec Dolorès, dont le caractère a été retrempé... à x feux... de l'hyménée.

C'est égal, moi je n'aurai pas confiance. Mais M. Roussel ne doute de rien. J. F.

Le Propriétaire-Gérant: J.-N. CLERC.